L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Rapport d'étape sur le plan d'accessibilité (le « rapport d'étape »)

Publié le 31 décembre 2023

Généralités

Introduction

Le présent rapport d'étape a été préparé conformément au Règlement canadien sur l'accessibilité : DORS/2021-241 en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (**LCA**).

Le Règlement canadien sur l'accessibilité en vertu de la LCA exige que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« Investissements RPC ») établisse, mette en œuvre, tienne à jour et documente son plan d'accessibilité (le « plan d'accessibilité »). Investissements RPC doit également publier un rapport d'étape sur la mise en œuvre de son plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape, daté du 31 décembre 2023, est accessible au public, y compris dans un format accessible sur demande.

Notre engagement

Dans l'accomplissement de sa mission, Investissements RPC s'efforce de traiter toutes les personnes d'une manière qui leur permet de préserver leur dignité et leur indépendance. Investissements RPC favorise l'intégration et l'égalité des chances et s'engage à répondre aux besoins des personnes handicapées en temps opportun. Nous chercherons à atteindre cet objectif en prévenant et en éliminant les obstacles à l'accessibilité et en répondant aux exigences d'accessibilité en vertu de la LCA. Le présent rapport d'étape présente les progrès d'Investissements RPC en ce qui a trait à l'atteinte de l'accessibilité dans ses activités par l'intermédiaire de son plan d'accessibilité.

Représentant désigné en matière d'accessibilité

Investissements RPC a désigné une représentante en matière d'accessibilité. La représentante est désignée pour :

- recevoir des commentaires sur les obstacles à l'accessibilité au nom d'Investissements RPC;
- recevoir les demandes de copie du présent rapport d'étape dans un format accessible;
- recevoir des demandes de description du processus de rétroaction d'Investissements RPC en version imprimée, en gros caractères, en braille, en

format audio ou en format électronique compatible avec la technologie adaptée qui aide les personnes handicapées.

La représentante désignée en matière d'accessibilité d'Investissements RPC est :

Melanie Johnson Directrice, Équité, diversité et inclusion

Vous pouvez fournir des commentaires ou communiquer avec Investissements RPC et la représentante désignée en matière d'accessibilité de l'une des façons suivantes :

Courrier: 2500-1, rue Queen Est

Toronto (Ontario) M5C 2W5

Téléphone: 416 868-5073

Courriel: contact@cppib.com

Consultation

Dans le cadre de l'élaboration de son rapport d'étape, Investissements RPC a consulté ses employés. Notre plan d'accessibilité est également disponible sur notre site Web. Il permet aux membres du public de communiquer avec l'organisation s'ils ont des questions ou des commentaires. Nous nous sommes largement entretenus avec nos employés canadiens, notamment avec ceux qui pourraient s'être identifiés comme des personnes handicapées, au sujet de nos activités afin de repérer, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité.

- Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.
- Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.
- Investissements RPC a consulté ses employés sur la conception de notre milieu de travail de l'avenir au moyen de sondages personnalisés.

À ce jour, aucun obstacle supplémentaire n'a été identifié lors des consultations.

Commentaires

Dans son plan d'accessibilité, Investissements RPC a exploré les objectifs d'accessibilité dans les domaines suivants :

- 1. Emploi
- 2. Environnement bâti
- **3.** Technologies de l'information et des communications
- **4.** Communications, autres que les technologies de l'information et des communications
- **5.** Acquisition de biens, de services et d'installations
- **6.** Conception et prestation de programmes et de services (sans objet)
- **7.** Transport (<u>sans objet</u>)

Le texte qui suit présente les commentaires qu'Investissements RPC a reçus à l'égard de chacun des domaines applicables mentionnés ci-dessus et la façon dont ces commentaires ont été pris en compte par Investissements RPC dans la mise en œuvre de son plan d'accessibilité :

1. Emploi

Investissements RPC s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles à toutes les étapes du cycle d'emploi qui respecteront la dignité et l'indépendance des membres actuels et éventuels de l'équipe qui sont en situation de handicap.

Mesure	Cible
Investissements RPC vise à souligner les possibilités et les mesures d'adaptation offertes aux candidats handicapés dans le cadre du processus de recrutement, notamment :	Décembre 2024
 en élargissant les activités de sensibilisation ciblées afin que les personnes handicapées soient au courant des occasions qui se présentent; 	
 en précisant les aménagements disponibles pour les candidats handicapés dans les offres d'emploi et sur le site Web externe. 	

Remarques

- En 2023, à la suite d'un examen des agences potentielles, Investissements RPC s'est associée à Specialisterne pour mettre à l'essai une séance de formation sur les talents neurodivergents au sein de la maind'œuvre.
- Nous continuons de travailler avec certains organismes (p. ex., Lésions médullaires Canada) pour élargir notre bassin de candidats.
- Toutes les offres d'emploi et les communications avec les candidats précisent que des mesures d'adaptation sont offertes aux candidats qui pourraient en avoir besoin, y compris les personnes handicapées.

L'objectif d'Investissements RPC est d'aviser les candidats sélectionnés pour participer à un processus d'évaluation ou de sélection et de les informer que des mesures d'adaptation sont offertes sur demande relativement au matériel ou aux processus d'évaluation ou de sélection, notamment : Décembre 2024

- un examen et, au besoin, la modification des politiques, des procédures et du processus de recrutement existants;
- l'inclusion de la disponibilité des avis de mesures d'adaptation dans le scénario d'une entrevue ou d'une évaluation;
- si un demandeur sélectionné demande des mesures d'adaptation, une consultation et une entente avec le demandeur pour la prestation de mesures d'adaptation appropriées d'une manière qui tient compte des besoins d'accessibilité du demandeur en raison de son handicap.

Remarques

- Un téléscripteur (ATS) est maintenant installé dans nos aires de réception, tant aux 25^e qu'au 22^e étages.
- Les candidats ne sont pas tenus de se présenter au bureau pour une première ronde d'entrevues. Ils peuvent y participer par clavardage, vidéo ou téléphone.
- Des avis d'accommodement ont été intégrés aux scénarios de planification des entrevues ou des évaluations.
- Nous avons amélioré notre processus interne pour nous assurer que toute mesure d'adaptation accordée à l'étape du recrutement qui justifie un examen ou une modification des politiques, procédures et processus de recrutement existants est traitée en temps opportun.

Lorsqu'elle fait des offres d'emploi, Investissements RPC s'efforcera d'informer le candidat retenu de ses politiques en matière de mesures d'adaptation pour les employés handicapés, notamment :

Décembre 2024

- un examen et, au besoin, la modification des politiques, des procédures et du processus de recrutement existants;
- l'inclusion de l'avis sur les politiques en matière de mesures d'adaptation pour les employés handicapés dans les lettres d'offre d'emploi.

Remarque

La politique d'adaptation est maintenant incluse avec les lettres d'offre d'emploi pour les employés canadiens.

Investissements RPC entend informer les employés des politiques qui soutiennent les employés handicapés, y compris des dispositions relatives aux mesures d'adaptation au travail qui tiennent compte des besoins d'accessibilité d'un employé, notamment :

Décembre 2024

- informer tous les employés des politiques qui soutiennent les employés handicapés, y compris, mais sans s'y limiter, les politiques sur les mesures d'adaptation au travail qui tiennent compte des handicaps;
- fournir de l'information peu après l'arrivée de nouveaux employés, notamment dans le cadre du processus d'intégration;
- tenir les employés informés des changements apportés aux politiques relatives aux mesures d'adaptation au travail touchant les personnes handicapées;
- lorsqu'un employé handicapé le demande, Investissements RPC fournira ou prendra des dispositions pour fournir des formats accessibles et des aides à la communication appropriés pour l'information généralement disponible aux employés et nécessaire à l'exécution d'un travail;
- pour fournir les renseignements susmentionnés, Investissements RPC consultera les employés afin d'évaluer la pertinence des formats accessibles ou des aides à la communication.

Remarque

La politique d'adaptation est maintenant incluse dans nos documents d'intégration pour les nouveaux employés au Canada.

Investissements RPC s'efforcera de s'assurer que le processus d'élaboration des plans d'adaptation individuels comprend :

Décembre 2024

 des renseignements sur la façon dont les employés qui demandent des mesures d'adaptation peuvent participer à l'élaboration de leur plan respectif;

- des renseignements sur la façon dont les employés sont évalués sur une base individuelle;
- des renseignements sur la façon dont Investissements RPC peut demander une évaluation professionnelle, aux frais de l'organisation, afin d'évaluer le besoin potentiel de mesures d'adaptation;
- des renseignements sur la façon dont les employés peuvent demander la participation d'un représentant du milieu de travail à l'élaboration du plan d'adaptation;
- des mesures visant à protéger la confidentialité des renseignements personnels d'un employé;
- des renseignements concernant la fréquence à laquelle les plans d'adaptation individuels seront revus et mis à jour et la façon dont cela sera fait;
- les raisons du refus si un plan d'adaptation individuel est refusé:
- des renseignements sur les moyens de fournir le plan d'adaptation individuel dans un format qui tient compte des besoins d'accessibilité de l'employé;
- les éléments suivants seront inclus si des plans d'adaptation individuels sont établis :
 - toute information concernant les formats accessibles et les aides à la communication qui ont été fournies ou organisées afin de fournir à l'employé :
 - les renseignements nécessaires pour réaliser le travail de l'employé;
 - l'information qui est généralement accessible aux employés sur le lieu de travail;
- toute autre mesure d'adaptation à offrir à l'employé.

Remarques

➤ En 2024, Investissements RPC commencera à travailler sur l'expérience future des employés en matière d'adaptation et de retour au travail, notamment sur la définition de la portée du projet, l'examen du processus et le calendrier de mise en œuvre.

- > Plans d'adaptation individuels (cas de retour au travail seulement)
 - Pour les employés qui reviennent d'un congé de maladie, le fournisseur tiers d'Investissements RPC discute des besoins d'adaptation avec l'employé, reçoit de l'information sur les fonctions du poste et évalue les besoins potentiels en matière d'adaptation.
 - Il est possible d'organiser des réunions de facilitation en milieu de travail, qui peuvent inclure l'employé, le directeur de l'employé, le fournisseur tiers et des représentants des RH, afin de discuter des besoins en matière de mesures d'adaptation à son retour d'un congé de maladie.
 - Les exigences en matière de confidentialité des données sont incluses dans l'entente contractuelle d'Investissements RPC avec le fournisseur tiers.
 - Dans le cadre de notre processus de gestion des congés de maladie, dont les décisions sont prises par le fournisseur tiers d'Investissements RPC, les gestionnaires de cas décrivent les étapes à suivre pour assurer un retour au travail sain et sécuritaire (y compris l'identification des mesures d'adaptation possibles, le calendrier de retour progressif au travail, etc.).

Investissements RPC s'efforcera de s'assurer que le processus de retour au travail décrit :

Décembre 2024

- les étapes à suivre pour accélérer le retour au travail après l'absence d'un employé en raison d'une invalidité;
- l'élaboration d'un plan écrit personnalisé de retour au travail pour cet employé;
- l'utilisation de plans d'adaptation individuels dans le processus de retour au travail.

Remarque

➤ En 2024, Investissements RPC commencera à travailler sur l'expérience future des employés en matière d'adaptation et de retour au travail, notamment sur la définition de la portée du projet, l'examen du processus et le calendrier de mise en œuvre.

Investissements RPC vise à :

Décembre 2024

 examiner, évaluer et, au besoin, modifier les politiques, procédures et pratiques existantes afin d'assurer la conformité avec le Règlement canadien sur l'accessibilité et la LCA;

- tenir compte des besoins en matière d'accessibilité et des plans d'adaptation personnalisés pour :
 - o évaluer le rendement des personnes handicapées;
 - gérer le développement et l'avancement de carrière des personnes handicapées;
 - redéployer le personnel, au besoin, y compris pour les personnes handicapées.
- examiner, évaluer et, au besoin, inclure dans les ateliers sur la gestion du rendement et les critères d'accessibilité;
- tenir compte des besoins en matière d'accessibilité des employés handicapés au moment d'offrir du perfectionnement et de l'avancement professionnels à ces personnes, notamment en les informant de la possibilité d'offrir des mesures d'adaptation dans les offres d'emploi internes;
- tenir compte des besoins en matière d'accessibilité des employés handicapés lors de leur redéploiement, notamment en examinant et, au besoin, en modifiant la liste de contrôle pour le transfert.

Remarque

➤ En 2024, Investissements RPC commencera à travailler sur l'expérience future des employés en matière d'adaptation et de retour au travail, notamment sur la définition de la portée du projet, l'examen du processus et le calendrier de mise en œuvre.

Commentaires reçus au sujet de l'emploi :

Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.

Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.

Prise en compte de la rétroaction :

À ce jour, aucune barrière additionnelle n'a été identifiée lors des consultations. Investissements RPC continuera d'examiner les commentaires reçus et d'en tenir compte dans la mise en œuvre de ses objectifs d'accessibilité.

2. <u>Environnement bâti</u>

Investissements RPC s'engage à éliminer les obstacles dans les espaces publics et les immeubles afin de préserver la dignité et l'indépendance des personnes handicapées.

Mesure	Cible
Investissements RPC saisira plusieurs occasions d'accroître son accessibilité, notamment :	Décembre 2025
 La création d'un espace réservé près des portes des ascenseurs à l'entrée afin d'éviter les allées de circulation. 	
 L'installation de fenêtres à hauteur accessible dans les portes d'entrée des vestibules. 	
L'installation de panneaux de signalisation près des escaliers mécaniques pour indiquer le groupe d'ascenseurs le plus proche.	
 L'installation de bandes de couleur contrastantes résistantes aux glissades le long des bordures de marches. 	
Remarques	
Nous avons installé des bandes de tapis contrastantes sur les rampes de l'espace de travail pour aider les gens (en particulier ceux qui ont une vision partielle) à se déplacer en toute sécurité.	
Des ajustements ont été apportés aux portes d'entrée et aux toilettes afin de réduire la force nécessaire pour pousser ou til	•
Des aires d'attente désignées ont été identifiées à chaque éta est en cours de mise à jour pour refléter ces emplacements.	ige. L'affichage
Pour que l'environnement bâti d'Investissements RPC soit admissible à la certification Or de la RHFAC, il y a des éléments obligatoires à respecter, y compris une note globale de 80 % ou plus, notamment :	Décembre 2025
 Le déploiement d'indicateurs tactiles d'attention dans les zones présentant un danger potentiel. 	
La mise en œuvre de technologies d'aide à l'audition dans d'autres secteurs désignés. Demograpes Paragrapes Paragrapes	
Remarques	

- Investissements RPC a reçu la certification la plus avancée (Or) en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (RHFAC).
- Nous avons renouvelé notre engagement à veiller à ce que les bureaux à domicile de nos employés soient ergonomiques grâce à un outil en ligne objectif, fondé sur la recherche et l'évaluation des besoins, conçu par des ergonomes certifiés par le conseil d'administration, qui identifie les exigences en matière d'ergonomie et simplifie le processus d'achat.
- Nous avons effectué des évaluations ergonomiques personnelles au besoin pour assurer le bien-être de nos employés au bureau afin d'améliorer leur confort.
- Nous avons acheté et installé du matériel adapté, comme des bureaux réglables, des chaises ergonomiques, des plateaux à clavier et des reposepieds.
- Nous avons installé des appareils d'assistance auditive à tous les comptoirs de services internes (p. ex., Bureau de technologie, réception, etc.) et nous fournissons des appareils portatifs à la réception des 22e et 25 étages, pour utilisation dans les salles de réunion et pour mener des entrevues.
- > Des panneaux tactiles ont été installés dans les salles de bain.
- Nous avons installé des sièges d'évacuation [dans l'environnement bâti] pour permettre aux personnes handicapées ou aux prises avec une incapacité de descendre facilement et en toute sécurité les escaliers.

Commentaires reçus au sujet de l'environnement bâti :

Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.

Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.

Investissements RPC a consulté ses employés sur la conception de notre milieu de travail de l'avenir au moyen de sondages personnalisés.

Prise en compte de la rétroaction :

À ce jour, aucune barrière additionnelle n'a été identifiée lors des consultations. Investissements RPC continuera d'examiner les commentaires reçus et d'en tenir compte dans la mise en œuvre de ses objectifs d'accessibilité.

3. Technologies de l'information et des communications

Investissements RPC s'engage à rendre son information et ses communications accessibles aux personnes handicapées.

Mesure	Cible
Investissements RPC s'efforcera de :	Avril 2024
 veiller à ce que les processus de rétroaction soient accessibles aux personnes handicapées en fournissant ou en organisant des formats et des moyens de communication accessibles en temps opportun sur demande; 	
s'assurer que lorsque des formats accessibles et des aides à la communication sont demandés, on :	
 fournir ou prendre des dispositions pour fournir des formats accessibles et des aides à la communication; 	
 consulter la personne qui fait la demande pour déterminer la pertinence du format ou de l'aide; 	
fournir ou prendre des dispositions pour fournir des formats accessibles et des aides à la communication en temps opportun sur demande, en tenant compte des besoins d'accessibilité de la personne en raison de son handicap et à un coût ne dépassant pas le coût imputé à d'autres personnes;	
informer le public de la disponibilité des formats accessibles et des aides à la communication. Permarques	

Remarques

- La cible d'avril 2024 a été réévaluée et reportée à décembre 2024. La conception, l'élaboration et la mise à niveau de Windows 11 auront lieu au cours des trois premiers trimestres de 2024, et le déploiement commencera en octobre 2024.
- Notre processus pour les demandes de technologie passera par les équipes régionales du Service d'assistance. La normalisation de la façon dont les employés interagissent avec nos équipes des technologies et des données assure une expérience uniforme et simplifiée pour les employés.
- L'équipe documentera les fonctionnalités d'accessibilité offertes à nos utilisateurs finaux à mesure que nous déploierons Windows 11 tout au long de

l'année. Ces fonctionnalités seront partagées avec nos utilisateurs sur notre intranet et lors de toute formation.

➤ En 2024, nous mettrons l'accent sur la sensibilisation aux <u>fonctionnalités</u> d'accessibilité intégrées à Windows 11.

Investissements RPC s'engage à fournir aux Canadiens des renseignements opportuns et pertinents sur son site Web externe. Il est essentiel de veiller à ce que le site soit entièrement accessible pour assurer la sensibilisation et le succès. Les mesures suivantes seront prises pour atteindre cet objectif dans le cadre de la mise en œuvre complète du système de conception :

Avril 2024

- amélioration des balises alternatives et de l'indice des onglets;
- résolution des problèmes de liens descriptifs et de contraste texte-image;
- correction du contraste de police et de couleurs.

Remarque

La date cible d'avril 2024 sera réévaluée. À compter de 2024, les équipes passeront en revue le plan de projet et détermineront les prochaines étapes de la mise en œuvre.

Investissements RPC s'efforcera de faire en sorte que les sites Web et le contenu Web canadiens soient conformes au niveau AA des lignes directrices sur l'accessibilité des contenus Web du World Wide Consortium (WCAG 2.0). Investissements RPC prendra des mesures raisonnables pour s'assurer que tous les nouveaux sites Web canadiens contrôlés par Investissements RPC, ainsi que le contenu de ces sites, seront conformes au niveau AA des lignes directrices sur l'accessibilité des contenus Web du World Wide Consortium (WCAG 2.0), sauf si le respect de l'exigence n'est pas possible.

Avril 2024

Remarque

La date cible d'avril 2024 sera réévaluée. À compter de 2024, des équipes désignées passeront en revue le plan de projet et détermineront les prochaines étapes de mise en œuvre.

Commentaires reçus au sujet des technologies de l'information et des communications

Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.

Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.

Prise en compte de la rétroaction :

À ce jour, aucune barrière additionnelle n'a été identifiée lors des consultations. Investissements RPC continuera d'examiner les commentaires reçus et d'en tenir compte dans la mise en œuvre de ses objectifs d'accessibilité.

4. <u>Communications, autres que les technologies de l'information et des communications</u>

Investissements RPC s'engage à rendre son information et ses communications accessibles aux personnes sourdes au Canada.

Les communications, autres que les technologies de l'information et des communications (« TIC »), comprennent l'utilisation de la langue des signes américaine, de la langue des signes québécoise et des langues des signes autochtones. La langue des signes américaine, la langue des signes québécoise et les langues des signes autochtones sont reconnues comme les principales langues de communication des personnes sourdes au Canada.

Mesure	Cible
Investissements RPC cherchera à intégrer de nouvelles exigences d'accessibilité dans le cadre de la communication, autres que la norme des TIC, afin de s'assurer que ses systèmes et plateformes d'information et de communication sont accessibles et fournis, sur demande, dans des formats accessibles pour répondre aux besoins des personnes handicapées au Canada. • Interprétation en langue des signes américaine à la demande des participants inscrits à toutes les réunions bisannuelles.	Mars 2024
Veiller à ce que les présentations soient accessibles en format texte d'au moins 16 points.	

Remarque

Conformément au plan, nous intégrons de nouvelles exigences d'accessibilité, y compris l'interprétation en langue des signes américaine, sur demande au moment de l'inscription, et des présentations sans obstacle avec une taille de texte accessible d'au moins 16 points dans la planification des assemblées publiques de 2024. Les personnes inscrites à chaque réunion peuvent également indiquer si elles ont d'autres exigences en matière d'accessibilité.

Investissements RPC fera tout son possible pour :

Mars 2024

- veiller à ce que les processus de rétroaction existants et nouveaux soient accessibles en fournissant ou en rendant disponibles des formats accessibles et des aides à la communication en temps opportun sur demande;
- fournir ou organiser la prestation de tels formats accessibles et aides à la communication;
- consulter le demandeur pour s'assurer de l'accessibilité du format ou du soutien à la communication;
- fournir ou prendre des dispositions pour fournir des formats accessibles et des aides à la communication en temps opportun, en tenant compte des besoins d'accessibilité de la personne en raison de son handicap, et à un coût ne dépassant pas le coût imputé à d'autres personnes;
- informer le public de la disponibilité des formats accessibles et des aides à la communication.

Remarques

- ➤ Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de l'accessibilité, nous intégrons toutes les mesures du plan d'accessibilité à la planification de nos assemblées publiques biennales de 2024, qui auront lieu partout au Canada à compter du printemps 2024.
- Nous fournissons ou rendons disponibles des formats accessibles et des aides à la communication en temps opportun sur demande, consultons le demandeur pour nous assurer que les formats accessibles ou le soutien à la communication sont appropriés et informons le public de la disponibilité de ces aides.
- Nous continuons d'accorder la priorité au maintien de sites accessibles aux fauteuils roulants et à la présentation de vidéos avec sous-titres codés dans toutes nos réunions.

Commentaires reçus au sujet des communications autres que les TIC :

Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.

Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.

Prise en compte de la rétroaction :

À ce jour, aucune barrière additionnelle n'a été identifiée lors des consultations. Investissements RPC continuera d'examiner les commentaires reçus et d'en tenir compte dans la mise en œuvre de ses objectifs d'accessibilité.

5. Acquisition de biens, de services et d'installations

Investissements RPC s'engage à éliminer les obstacles à l'acquisition de biens, de services et d'installations qui respecteront la dignité et l'indépendance des personnes handicapées.

Mesure	Cible
Utilisateurs finaux/groupes d'affaires : • Fournir des orientations aux groupes d'affaires pour qu'ils intègrent les exigences en matière d'accessibilité dans leurs initiatives d'approvisionnement afin de garantir l'absence d'obstacles, tout en reconnaissant les exigences en matière d'accessibilité des groupes individuels afin de garantir que les biens/services qu'ils achètent peuvent répondre à ces	Décembre 2025
 besoins et qu'ils sont intégrés dans les événements d'approvisionnement. Examiner la nécessité de documenter une justification lorsqu'un groupe d'affaires décide qu'il n'est pas approprié d'inclure des critères d'accessibilité dans un événement d'approvisionnement. 	
Remarque	
Mise en œuvre prévue pour la fin de 2025.	
Fournisseurs:	Décembre 2025
 Collaborer avec Investissements RPC afin d'intégrer des dispositions ou un langage d'accessibilité appropriés dans les contrats des fournisseurs, selon le cas, en fonction des exigences des territoires de compétence. 	

Remarque

Mise en œuvre prévue pour la fin de 2025.

Commentaires reçus au sujet de l'acquisition de biens, de services et d'installations :

Investissements RPC a fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ses objectifs, par l'intermédiaire de l'intranet, auprès de tous ses employés au Canada afin de solliciter des commentaires.

Investissements RPC a affiché son plan d'accessibilité sur son site Web externe afin de s'assurer que les membres du public ont l'occasion de faire part de leurs commentaires.

Prise en compte de la rétroaction :

À ce jour, aucune barrière additionnelle n'a été identifiée lors des consultations. Investissements RPC continuera d'examiner les commentaires reçus et d'en tenir compte dans la mise en œuvre de ses objectifs d'accessibilité.

6. Conception et prestation de programmes et de services

Sans objet

7. Transport

Sans objet